

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (1981)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Un ajout dans le discours d'Athènes d'Alcibiade : Thucydide VI 16, 4-5
<b>Autor:</b>	Bocksberger, Silvain
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870807">https://doi.org/10.5169/seals-870807</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN AJOUT DANS LE DISCOURS D'ATHÈNES D'ALCIBIADE: THUCYDIDE VI 16, 4-5

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le problème de la genèse de l'œuvre de Thucydide a suscité de nombreux travaux, et aujourd'hui encore il n'est pas entièrement résolu (à supposer qu'il le soit jamais) : les tenants d'une œuvre rédigée en plusieurs étapes et révisée après 404 s'opposent aux partisans de son unité d'inspiration, fonction elle-même de ce qu'elle aurait été écrite d'un seul trait. Cependant, ces derniers paraissent livrer un combat d'arrière-garde<sup>1</sup>. Même les livres VI et VII consacrés à l'expédition de Sicile, qui ont toujours frappé leurs lecteurs par la perfection de leur rédaction, semblent présenter quelques passages remaniés. Le plus assuré d'entre eux est le grand jugement de VI 15, 2-4 sur Alcibiade et le désastre de Sicile<sup>2</sup>.

Mes propres recherches<sup>3</sup> m'ont amené à considérer qu'il existe en tout trois remaniements en relation avec ce personnage dans les livres siciliens. Plus précisément, ces remaniements consistent en trois ajouts : Thucydide les a insérés dans son texte sans l'aménager préalablement. Ils figurent en VI 15, 4 (deuxième partie du jugement sur Alcibiade et le désastre de Sicile), en VI 16, 4-5 (passage de la première partie du discours d'Athènes d'Alcibiade) et en VI 54-60, 1 (digression sur la fin de la tyrannie à Athènes)<sup>4</sup>. Ces trois ajouts forment un système dont la fonction est de dénoncer la faute de politique intérieure constituée par la campagne d'opinion de 415 contre Alcibiade. Comme la place qui m'est impartie ici est limitée, je ne montrerai que les arguments militant en faveur de l'existence du seul ajout de VI 16, 4-5. Il revêt, en effet, un intérêt particulier, dans la mesure où, contrairement aux deux autres, il n'a jamais été la matière d'une discussion en relation avec le problème de la genèse de l'œuvre<sup>5</sup>.

Toutefois, avant d'en proposer une interprétation, je présenterai les deux autres, et ce sera pour moi l'occasion de décrire l'évolution de la réflexion de Thucydide sur Alcibiade et la politique athénienne telle qu'elle se présente dans son œuvre. On notera encore que le présent article ne fait pas de distinction entre

ce qui a été vraiment dit en 415 par Alcibiade et les propos que Thucydide lui prête. Il faut admettre d'une façon générale que son discours a été très largement recomposé en fonction de l'œuvre, cette reconstitution allant même, j'espère le montrer, jusqu'à l'invention pure et simple de l'ajout de VI 16, 4–5<sup>6</sup>, auquel nous passons maintenant.

En voici, tout d'abord, la traduction<sup>7</sup> : «(4)... et il n'est pas non plus injuste, quand on a de soi une haute opinion, de se refuser à l'égalité avec autrui, puisque aussi bien celui qui ne réussit pas ne rencontre personne pour partager sa disgrâce. Maltraités de la fortune, on nous tourne le dos : qu'on ne trouve donc pas mauvais, pareillement, d'être méprisé par ceux qui réussissent, ou bien qu'on fasse d'abord part égale, si l'on prétend à la réiproque. (5) Je sais de reste que les hommes de cette sorte, comme tous ceux qui, en quelque domaine, ont brillé hors du commun, si, de leur vivant, ils sont à charge aux autres – à leurs pareils avant tout, mais à tous ceux aussi avec qui ils se trouvent en relation – n'en laissent pas moins, parmi les générations suivantes, à quelques-uns la prétention, même inexacte, de leur être apparentés, et à la patrie qui fut la leur l'orgueil de les revendiquer comme étant non pas des étrangers ou des gens fourvoyés, mais des hommes à elle, dont les actes furent grands. Voilà ce que j'ambitionne...»  
 (4... οὐδέ γε ἄδικον ἐφ' ἔαυτῷ μέγα φρονοῦντα μὴ ἵσον είναι, ἐπεὶ καὶ ὁ κακῶς πράστων πρός οὐδένα τῆς ἔυμφορᾶς ἴσομοιρεῖ· ἀλλ' ὥσπερ δυστυχοῦντες οὐ προσαγορευόμεθα, ἐν τῷ ὅμοιῷ τις ἀνεχέσθω καὶ ὑπὸ τῶν εὐπραγούντων ὑπερφρονούμενος, ἢ τὰ ἵσα νέμων τὰ ὅμοια ἀνταξιούτω. 5 Οἶδα δὲ τοὺς τοιούτους, καὶ ὅσοι ἐν τίνος λαμπρότητι προέσχον, ἐν μὲν τῷ κατ' αὐτοὺς βίῳ λυπηροὺς ὄντας, τοῖς ὅμοιοις μὲν μάλιστα, ἐπειτα δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις ἔυνόντας, τῶν δὲ ἐπειτα ἀνθρώπων προσποίησίν τε ἔυγγενείας τισὶ καὶ μὴ οὖσαν καταλιπόντας, καὶ ἡς ἂν ὡσι πατρίδος, ταύτῃ αὐχησιν, ὡς οὐ περὶ ἀλλοτρίων οὐδ' ἀμαρτόντων, ἀλλ' ὡς περὶ σφετέρων τε καὶ καλὰ πραξάντων. Ὡν ἐγὼ ὄρεγόμενος...).

Ce passage prend place dans la première partie (16–17,1) du discours (16–18) qu'Alcibiade adresse à l'assemblée du peuple à Athènes. L'orateur y poursuit le but de convaincre ses concitoyens de ne pas renoncer à l'expédition de Sicile, dont il a été élu stratège conjointement avec Nicias et Lamachos. Par cette intervention, il répond à Nicias, qui vient de défendre l'avis contraire (9–14). Leurs deux discours s'opposent étroitement et forment une antilogie<sup>8</sup>. Elle est complétée par un troisième discours prononcé à nouveau par Nicias (20–23).

L'examen de la construction de cette première partie du discours d'Alcibiade livre un premier argument en faveur du point de vue exposé ici. Alcibiade la consacre à défendre les deux affirmations suivantes: (16, 1) *Kai προσήκει μοι μᾶλλον ἔτερων ἄρχειν (...) καὶ ἄξιος ἄμα νομίζω εἶναι* («Plus que tout autre, Athéniens, je suis compétent pour exercer le commandement, et j'estime en même temps que j'en suis digne.») Par la première, il entend qu'il possède les compétences nécessaires à un stratège, et par la seconde, que son comportement de citoyen justifie qu'il bénéficie des honneurs qui vont de pair avec cette fonction. Il établit leur bien-fondé *en ordre chiastique*: il commence par ce qui concerne la seconde et termine par ce qui est en rapport avec la première. A partir de 16, 6 *καὶ διὰ ταῦτα τὰ ἴδια ἐπιβούμενος* («et décrié à cause de ces faits d'ordre privé»), c'est-à-dire après le mot *ὅρεγόμενος*, où finit l'ajout, il cherche à mettre en évidence les bénéfices de la politique péloponnésienne qu'il a conduite les années précédentes<sup>9</sup>. Cette argumentation s'achève avec la première partie de son discours en 17, 1. Elle peut paraître en dehors du sujet, puisqu'on attend d'Alcibiade qu'il défende ses talents de militaire et non de politique. Cependant, aux yeux de Thucydide, les deux savoirs sont interchangeables, parce qu'indivisibles: s'il est raisonnable, Alcibiade les possède l'un et l'autre, et il en est totalement privé dans le cas contraire<sup>10</sup>. Il est donc compréhensible qu'il cherche à faire la preuve de ses compétences de stratège par une politique et non par une campagne militaire.

L'argumentation concernant sa dignité à commander débute sitôt après la phrase par laquelle il a fixé les deux points de son programme et s'achève en 16, 3, juste avant que ne commence l'ajout. Il explique d'abord en quoi il est «digne de commander»: (16, 1) *Ων γὰρ πέρι ἐπιβόητός εἰμι, τοῖς μὲν προγόνοις μου καὶ ἐμοὶ δόξαν φέρει ταῦτα, τῇ δὲ πατρίδι καὶ ὀφελίᾳν* («En effet, les actes qui me valent tant de critiques, s'ils nous procurent, à mes ancêtres et à moi-même, de la gloire, ont de plus, pour ma patrie, leur utilité»). Il l'est, parce que la gloire qu'il s'acquiert est utile à sa cité. Il étaie cet argument par deux exemples: sa brillante participation aux fêtes olympiques ainsi que les liturgies dont il prend la charge dans la cité lui donnent du lustre, et, d'un autre côté, elles manifestent la puissance d'Athènes et contribuent à la faire respecter. Après quoi, il se juge en droit de conclure en donnant une valeur générale à ce raisonnement: (16, 3) *καὶ οὐκ ἄχρηστος ἥδ' ἡ ἄνοια, ὃς ἀν τοῖς ἴδιοις τέλεσι μὴ ἔαυτὸν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὴν πόλιν ὀφελῆ* («Elle est loin d'être inutile, la déraison

de qui, à ses propres dépens, sert non seulement ses intérêts, mais aussi la cité»). Cette dernière phrase réserve une surprise, puisqu'en dehors de la généralisation qu'elle présente nous y trouvons une idée qui ne s'impose pas à la lumière de ce qui précède. On attend: «Il est loin d'être inutile, cet égoïsme de qui...» Et nous lisons: ήδ' ή ἄνοια... Que la notion d'égoïsme et celle de déraison (*ἄνοια*) soient prises l'une pour l'autre suggère qu'elles sont équivalentes. C'est le cas dans la conception rationaliste que Thucydide se fait du civisme<sup>11</sup>. Si Alcibiade est digne de commander, il doit être raisonnable, et qu'il soit raisonnable exige qu'il ait pris conscience que la préservation de son intérêt personnel l'oblige à prendre en compte l'intérêt commun. C'est ce point qu'il vient de s'efforcer de démontrer. Quelle qu'en soit la valeur, il a donné une conclusion à son raisonnement et ce passage forme un ensemble qui ne suppose aucunement une suite. Ainsi, l'ajout constitue une sorte d'excroissance qui défigure le chiasme charpentant la première partie du discours d'Alcibiade.

L'examen de ce même passage dans ses rapports avec les propos tenus par Nicias conduit à un résultat analogue. Dans la troisième partie de son discours (12, 2–4), ce dernier porte contre Alcibiade deux accusations qui visent à discréderiter sa stratégie. Il prétend qu'il ne poursuit que son intérêt personnel dans son commandement et qu'il est trop jeune pour l'exercer: (12, 2) τὸ ἔαυτοῦ μόνον σκοπῶν, ἄλλως τε καὶ νεώτερος ἔτι ὃν ἐς τὸ ἀρχεῖν. Elles mettent donc en question ses aptitudes de général par défaut de raison. Ce sont ces deux accusations, évidemment, qu'Alcibiade cherche à réfuter dans la première partie de son discours, prouvant d'une part que la poursuite de son intérêt personnel n'est pas exclusive de la préservation de l'intérêt commun et d'autre part qu'il possède les compétences d'un stratège. Il déclare d'ailleurs explicitement qu'il répond à Nicias: (16, 1) ἀνάγκη γὰρ ἐντεῦθεν ἀρξασθαι ἐπειδή μου Νικίας καθήψατο («force m'est bien de commencer par là, puisque Nicias m'a pris à partie»). C'est là l'un des moyens choisis par Thucydide pour attirer l'attention sur le caractère antilogique de leurs interventions.

A chaque fois, c'est une forme brillante qu'Alcibiade donne à sa réfutation: il retourne<sup>12</sup> l'argument que son adversaire porte contre lui en un argument qui lui est favorable. Ainsi, après avoir fait la preuve de l'excellence de sa politique péloponnésienne, il affirme que c'est précisément sa jeunesse qui lui a permis de la mener à bien: (17,1) Καὶ ταῦτα ή ἐμὴ νεότης καὶ ἄνοια παρὰ φύσιν

δοκοῦσα εἶναι ἐς τὴν Πελοποννησίων δύναμιν λόγοις τε πρέπουσιν ώμίλησε καὶ ὄργῃ πίστιν παρασχομένη ἔπεισε («Or, cette politique, c'est ma jeunesse, c'est ce qui passe chez moi pour une déraison contre nature qui, par des discours appropriés, a créé des contacts au sein de la puissance Péloponnésienne, et, en inspirant confiance par sa vivacité, l'a fait adopter»). La valeur de ce retournement dépend de celle qu'il faut attacher à cette politique péloponnésienne: comme elle visait à reprendre la guerre contre Sparte dans le but de soumettre tout le Péloponnèse à l'empire d'Athènes, elle témoigne de la *πλεονεξία* d'Alcibiade, autre forme qu'affecte la déraison<sup>13</sup>. C'est pourquoi il manque cette partie de sa réfutation aux yeux de Thucydide.

Il en est de même pour l'autre. Examinons d'abord le détail de l'accusation de Nicias qu'elle est censée retourner. Nicias prétend qu'Alcibiade cherche à trouver dans l'exercice de sa charge de quoi l'aider à couvrir les énormes dépenses auxquelles il procède, notamment pour entretenir son écurie. Par là, il chercherait à provoquer l'admiration de ses concitoyens et ne se rendrait pas compte de ce qu'il ruine sa situation personnelle. Ainsi, le caractère déraisonnable de son comportement ressortirait déjà de ce qu'il ne sait même pas gérer ses propres affaires<sup>14</sup>. Alcibiade retourne cette argumentation en en reprenant presque tous les points. A cet égard, il n'est pas indifférent qu'il parle des sept attelages qu'il a alignés dans la même épreuve aux fêtes olympiques, puisque Nicias lui a reproché les frais qu'occasionne l'entretien de son écurie, ni de ses liturgies, qui font également partie de ses grandes dépenses. Il reconnaît qu'il recherche une gloire personnelle, mais montre que plus il la fait briller et plus il est utile à sa cité. Dès lors, Nicias semble réfuté, et le comportement de son adversaire, fondé en raison. C'est ce qu'Alcibiade exprime en concluant de la manière suivante, ainsi qu'il a déjà été vu: (16, 3) «Elle est loin d'être inutile, la déraison de qui, à ses propres dépens, sert non seulement ses intérêts, mais aussi la cité.» Cependant, si l'on peut admettre qu'il est utile à sa cité chaque fois qu'il dépense de l'argent, ainsi que la généralisation présentée par cette conclusion l'implique, il n'a pas donné l'ombre de la preuve qu'il en va de même quand il cherche à en gagner. Ce point de l'accusation de Nicias – Alcibiade veut profiter de son commandement en Sicile pour rétablir sa situation financière – reste intact, et le silence d'Alcibiade à son sujet a valeur d'aveu.

Cette analyse montre combien étroits sont les rapports qu'entretient la première partie du discours d'Alcibiade avec la

troisième de celui de Nicias. Au contraire, les paragraphes 4 et 5 dans lesquels Alcibiade montre «qu'il n'est pas injuste de se refuser à l'égalité» en sont complètement indépendants, puisque Nicias n'a pas porté d'attaque contre une attitude de supériorité qui lui serait propre. C'est en quoi ils déparent la construction minutieuse de l'antilogie, et il y a lieu, pour cette raison également, de les considérer comme ajoutés.

D'ailleurs, les deux parties du texte qu'ils séparent se ressouvent parfaitement s'ils sont supprimés : (16, 3) *Kai oὐκ ἄχρηστος ἦδ' ἡ ἀνοια, ὃς ἀν τοῖς ἰδίοις τέλεσι μὴ ἔαυτὸν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὴν πόλιν ὠφελῇ.* (16, 6) *Kai διὰ ταῦτα τὰ ἴδια ἐπιβοώμενος τὰ δημόσια σκοπεῖτε εἴ του χεῖρον μεταχειρίζω* («Et elle est loin d'être inutile, la déraison de qui, à ses propres dépens, sert non seulement ses intérêts, mais aussi la cité. Et décrié pour ces faits d'ordre privé, voyez si j'en suis, pour conduire la politique, inférieur à personne!»). Par les mots *Kai διὰ ταῦτα τὰ ἴδια ἐπιβοώμενος* («Et décrié pour ces faits d'ordre privé»), Alcibiade résume ses propos précédents – *ἐπιβοώμενος* rappelle *ἐπιβόητος* de 16, 1 –, qui concernent effectivement des faits d'ordre privé, mais en même temps il rend criante l'injustice qu'ils soient seulement considérés comme tels, parce qu'il vient de montrer qu'ils offrent aussi un caractère utile à la cité. Quant au fait que ces deux phrases successives commencent par *Kai* («Et»), il ne doit pas surprendre : le grand nombre de phrases commençant par cette conjonction, voire la succession de deux ou trois phrases de ce type, ainsi que de fréquentes asyndètes, sont des procédés stylistiques mis en œuvre par Thucydide dans les deux discours d'Alcibiade (mais nulle part ailleurs).

Enfin, notons deux derniers détails formels qui semblent également trahir l'existence de l'ajout. Celui-ci se termine par les mots *Ων ἐγὼ ὁρεγόμενος* («Voilà ce que j'ambitionne»). Ils ont une valeur conclusive et leur présence s'explique surtout par la nécessité de donner du naturel au passage à une nouvelle thèse sans rapport avec la précédente (Alcibiade passe de la revendication de l'inégalité à l'établissement de ses compétences de stratège). En effet, le sens général du deuxième argument énoncé par l'ajout est le suivant : «Il n'est pas injuste que je me refuse à l'égalité, car mes concitoyens reconnaîtront après ma mort ma supériorité.» Or, il est bien évident que ce n'est pas vraiment là ce qu'il «ambitionne», mais bien plutôt que sa supériorité soit reconnue sur-le-champ à l'audition de son argumentation. Thucydide avait rencontré la même difficulté de transition entre les deux

thèses qui sont maintenant séparées par l'ajout; il l'avait aplani – mais de façon plus satisfaisante, nous l'avons vu – en disposant à cet endroit une participiale à valeur conclusive. Celle-ci se trouve maintenant suivre l'ajout, Ὡν ἐγὼ ὀρεγόμενος καὶ διὰ ταῦτα τὰ ἴδια ἐπιβοώμενος. Il en résulte que le démonstratif *ταῦτα* se trouve séparé de ce qu'il désigne par quelque douze lignes d'une édition moderne. Il n'est guère possible d'admettre qu'il se rapporte à ce qui précède immédiatement : Ὡν remplit déjà cette fonction. Il y a donc là une lourdeur de style à la limite de l'incorrectitude. Ces deux bizarreries d'expression semblent difficiles à expliquer chez Thucydide, à moins d'admettre, une fois encore, l'insertion d'un ajout.

Voyons maintenant quelles raisons ont bien pu pousser Thucydide à insérer dans le discours d'Athènes d'Alcibiade un passage qui, c'est évident, lui enlève sa perfection littéraire. Pour permettre de les comprendre sans rendre sa pensée schématique, je vais présenter un aperçu de sa réflexion sur son personnage et sur la politique athénienne, telle qu'elle se reflète dans son œuvre.

Dans l'état ancien des livres VI et VII, Alcibiade est un citoyen déraisonnable, parce qu'il pratique la politique à des fins personnelles. Cette caractéristique de son comportement détermine toute son action dans les livres siciliens. Elle explique d'abord qu'il défende la décision prise par le peuple athénien d'envoyer une expédition en Sicile, alors qu'il ressort de l'antilogie que c'est là au moins faire courir un risque *inutile* à la cité<sup>15</sup>. Elle explique ensuite qu'une fois destitué de son commandement en Sicile et contraint à s'exiler, il trahisse sa cité en se faisant le conseiller des Lacédémoniens. Cette trahison et le discours qui en est l'occasion (VI 89–92) jouent un rôle fondamental dans l'économie des livres siciliens. Premièrement, elle est à l'origine de l'envoi du général spartiate Gylippe en Sicile, et J. de Romilly a montré dans son chapitre intitulé *Procédés du récit* la façon dont Thucydide met en évidence le renversement de la situation militaire qui s'opère sous son commandement<sup>16</sup>. Deuxièmement, elle décide les Lacédémoniens à intervenir en Grèce même et à fortifier Décélie en Attique. L'efficacité de ces deux mesures, la première considérée pour ses conséquences, en particulier la conquête du Plemmyrion à Syracuse, la seconde prise en elle-même, est appréciée d'une manière identique par Thucydide, de façon à suggérer entre elles une sorte de parenté qui leur viendrait de leur commune origine: les conseils donnés par Alcibiade aux Lacédémoniens pour se venger de sa patrie; en VII 24, 3 d'abord: «Mais ce qui fut le coup le plus grave, *un coup de toute première importance*, pour le corps

expéditionnaire athénien, ce fut la perte du Plemmyrion.» En VII 27, 3 ensuite : «De fait, par les ruines matérielles et les pertes en hommes qu'elle entraîna, elle allait être *un coup de toute première importance* pour leurs affaires<sup>17</sup>.» Ainsi donc, Alcibiade est en bonne partie responsable de la ruine d'Athènes en Sicile et ce jugement historique détermine dans une large mesure la construction des livres siciliens. Cependant, Thucydide l'a également exprimé d'une manière plus ramassée en VI 15, 2–3. Voici comment il s'y présente : «Le plus ardent à soutenir l'expédition était Alcibiade, fils de Clinias. Il obéissait au désir de combattre Nicias, dont il était, d'une façon générale, l'adversaire en politique, et qui, de plus, l'avait attaqué en passant; mais, avant tout, il aspirait à exercer le commandement, se flattant par là, tout à la fois, de conquérir la Sicile, puis Carthage, et, si la fortune le favorisait, de servir ses intérêts privés sous le rapport de l'argent et de la gloire. En grand crédit auprès de ses concitoyens, ses goûts le portaient au-delà de ce que lui permettaient ses ressources, tant pour l'entretien de son écurie que pour ses autres dépenses. Ce ne fut pas, justement, ce qui, dans la suite, contribua le moins à la ruine d'Athènes.»

Comme ce jugement fait partie d'un ensemble plus vaste (VI 15, 2–4), il n'est pas certain que j'en aie fixé les limites correctement. C'est pourquoi cette question sera discutée dans l'analyse que je vais en donner maintenant.

Thucydide attribue deux causes au soutien très ardent apporté par Alcibiade au projet d'envoyer une expédition en Sicile. La première tient dans son désir de combattre Nicias. Ce désir lui-même est rattaché à la rivalité politique des deux hommes. Cette précision a une valeur historique et le lecteur du livre V sait qu'Alcibiade, sitôt entré sinon en politique, du moins dans l'histoire de Thucydide, s'est fait l'adversaire de la paix signée en 421 entre Sparte et Athènes. Or, Nicias en avait été le promoteur. D'autre part, ce désir s'identifie avec la volonté d'Alcibiade de rendre à Nicias coup pour coup. Thucydide attire par là notre attention sur le caractère antilogique des discours prononcés. La deuxième cause de l'attitude d'Alcibiade tient dans son aspiration à servir ses intérêts privés sous le rapport de l'argent (la conquête de la Sicile et de Carthage serait évidemment accompagnée de pillages) et de la gloire (commander une expédition victorieuse). Nous avons eu l'occasion de voir qu'Alcibiade, soit explicitement, soit par son silence, reconnaît l'existence de ces deux motivations devenues prétextes à accusations dans la bouche de Nicias. Ce

sont elles qui indiquent le caractère déraisonnable de son action. Il n'est donc pas étonnant que Thucydide leur attache une importance particulière et ait marqué leur prééminence par l'expression «mais avant tout». Le caractère déraisonnable du comportement politique d'Alcibiade est le reflet du caractère déraisonnable de son comportement privé, qui le conduit à mettre en péril sa situation personnelle en dilapidant son patrimoine<sup>18</sup>. Mais tout autant que l'un reflète l'autre, le second explique le premier: Alcibiade veut gagner de l'argent en Sicile parce qu'il en a besoin<sup>19</sup>.

Ainsi, jusqu'à ce point, ce jugement est un exposé des causes qui sont à l'origine de l'attitude d'Alcibiade envers l'expédition de Sicile. Cet exposé, à un détail près, est en rapport étroit avec l'antilogie et semble former un tout. Au contraire, l'affirmation par laquelle il se termine dépasse la portée des discours prononcés, puisqu'il n'en ressort pas que cette expédition soit promise à la catastrophe dès le départ<sup>20</sup>. Nous devrions être tentés alors de rattacher cette affirmation à la deuxième partie du texte considérée comme ajoutée (et qui n'a pas encore été citée), d'autant plus que l'expression «la ruine d'Athènes» peut sembler faire référence à la défaite de 404. Toutefois, la présence dans la première partie du texte du membre de phrase «En grand crédit auprès de ses concitoyens» exclut cette interprétation: la circonstance qu'il énonce n'a rien à faire avec ce qui précède; si mention en est faite, c'est qu'elle joue un rôle dans le désastre final dont il est question ensuite: sans le crédit dont il jouit auprès de ses concitoyens, le discours d'Alcibiade et son attitude déraisonnable n'auraient pas les mêmes conséquences<sup>21</sup>. Force est donc de rendre compte du texte comme il a été coupé. Voici l'interprétation qui me semble la plus acceptable: Thucydide attribue bien à Alcibiade seul la responsabilité du désastre de Sicile, non pas parce qu'il tient le discours qui va décider les Athéniens à ne pas revenir sur leur décision d'envoyer une expédition, mais parce qu'il pratique la politique à des fins personnelles. Cela est en accord avec la structure du jugement dans la mesure où il n'est pas dit: «Alcibiade pratique la politique déraisonnablement; cela s'illustre par son discours en faveur de l'expédition qui est la cause de la ruine d'Athènes», mais bien: «Alcibiade est favorable à l'expédition parce qu'il pratique la politique déraisonnablement, ce qui est la cause de la ruine d'Athènes.» Analysé de cette façon, le jugement de Thucydide englobe la trahison d'Alcibiade et est

parfaitement en accord avec la structure des livres siciliens, telle qu'elle a été décrite<sup>22</sup>.

Il reste un dernier point à relever concernant le jugement ancien de Thucydide sur Alcibiade. De même qu'il tient son comportement politique pour déraisonnable, il pense qu'il est incapable d'être un bon général. C'est pourquoi il ne considère pas que sa destitution soit un événement qui affecte directement la qualité du commandement de l'expédition de Sicile<sup>23</sup>.

Les livres VI et VII dans leur état ancien, dont je viens de décrire certains aspects, ont été écrits «à chaud» peu de temps après le désastre de 413, dans la perspective qu'il annonçait une chute prochaine d'Athènes. Les faits ont démenti cette attente, qui était celle de Thucydide, mais aussi de la plupart de ses contemporains. Qu'en est-il, en effet? En 411, Alcibiade a rompu avec Sparte et cherche à rentrer à Athènes. Devenu le conseiller de Tissapherne, il est rappelé par les soldats démocrates de Samos, qui l'élisent stratège. Ils sont en rébellion contre leur cité aux mains des Quatre-Cents et ils espèrent qu'Alcibiade leur procurera l'alliance de Tissapherne. Dès ce moment, Alcibiade fait montre de grandes qualités de militaire: il remporte une série de victoires sur la flotte péloponnésienne en Ionie et en Hellespont (parmi lesquelles l'éclatant succès de Cyzique en 410). Elles permettent la restauration de la puissance d'Athènes sur ces régions, dont les cités, pour la plupart, avaient fait déflection après le désastre de Sicile. Il rentre à Athènes, où il est élu stratège avec pleins pouvoirs par le peuple réuni en assemblée: c'est qu'entre-temps les Quatre-Cents ont cédé la place aux Cinq-Mille, et les Cinq-Mille, à la démocratie.

Cette campagne n'a pas été racontée par Thucydide, dont l'œuvre s'arrête abruptement au milieu d'une phrase du récit des événements de l'été 411 (VIII 109,1). Cependant, la preuve existe qu'il en a compris l'importance historique et, par conséquent, qu'il a reconnu les compétences de stratège d'Alcibiade: le livre VIII contient un récit aux contours bien nets<sup>24</sup> consacré essentiellement à son «retour», c'est-à-dire à son rappel par la flotte de Samos<sup>25</sup>: traiter un tel sujet n'a de justification dans l'histoire de la guerre du Péloponnèse que s'il prélude à quelque haut fait d'Alcibiade à la tête des Athéniens.

Cependant, cette prise de conscience de ses capacités de stratège, même si elle est la condition *sine qua non* de l'existence des ajouts, ne permet pas d'en rendre compte entièrement, car Thucydide y manifeste une autre préoccupation: il s'agit surtout

pour lui de dénoncer l'erreur de politique intérieure commise par le peuple athénien lorsqu'il rappela Alcibiade de son commandement de Sicile, sous prétexte qu'il aspirait à la tyrannie.

Voici quels événements provoquèrent cette décision. Alors que les préparatifs de l'expédition sont en cours, une nuit, les Hermès qu'on trouve dans Athènes sont mutilés. Cet acte vise à empêcher le départ de l'expédition par le mauvais présage qu'il constitue (Hermès protège les voyageurs). De plus, l'opinion se forge qu'il est une première étape avant le renversement de la démocratie. Aussi la réaction populaire est-elle violente. On apprend alors qu'il y a eu d'autres mutilations de statues et que les Mystères d'Eleusis sont parodiés dans certaines demeures privées. Il n'y a pas de rapport entre la mutilation des Hermès, action d'éclat faite pour frapper l'opinion, et les parodies des Mystères, qui se font à l'abri des regards, même si elles s'accompagnent parfois de dépréciations : ces dernières sont le fait de jeunes gens qui s'amusent après boire et ne cherchent pas à donner une signification politique à leurs agissements. Toutefois, les deux affaires sont amalgamées, parce qu'un des participants aux parodies se trouve être Alcibiade et que les démagogues, ses rivaux à la tête du peuple, y voient l'occasion de se débarrasser de lui. Ils font se répandre l'idée que les parodies des Mystères, comme la mutilation des Hermès, visent au renversement de la démocratie et qu'Alcibiade n'est étranger ni à l'une, ni aux autres, en donnant pour preuve «le mépris antidémocratique de la loi qui marque toute sa conduite» (VI 28, 2). De plus, comme ils comptent qu'il leur sera plus facile de mener campagne contre lui en son absence, ils le forcent à partir avec l'expédition, sans lui donner la possibilité de se défendre publiquement. Aussi, à Athènes où la tension est soigneusement entretenue, le peuple continue-t-il à croire que les parodies des Mystères avaient pour but le renversement de la démocratie, même après que la lumière a été faite sur la mutilation des Hermès et que, du même coup, les deux affaires ont été disjointes. On finit même par envoyer chercher Alcibiade en Sicile pour le juger, à la suite de quoi il préfère s'exiler.

Cet épisode de l'histoire intérieure d'Athènes avait été rapporté dans le récit ancien déjà (VI 27–29 et 53–61), parce qu'il préludait à la trahison d'Alcibiade<sup>26</sup>. Thucydide, maintenant, ne s'intéresse plus tant à son comportement qu'à celui des Athéniens : il considère que l'erreur qu'ils ont commise à son endroit les a privés de leur meilleur général et, en provoquant sa trahison, a fait

tourner l'expédition de Sicile au désastre. Ce jugement nouveau ne se laisse pas dégager aisément de la simple narration des faits. C'est pourquoi Thucydide a inséré la digression sur la fin de la tyrannie à Athènes (54–60, 1) dans la deuxième série des chapitres relatifs aux affaires d'impiété. Il y met trois points en évidence : contrairement à ce que croit le peuple athénien<sup>27</sup>, Hipparque, le fils de Pisistrate, n'était pas en possession de la tyrannie lorsqu'il fut assassiné par Harmodios et Aristogiton. De plus, ceux-ci agissaient pour des raisons personnelles et non pour le bien de la cité : «le hasard d'une aventure amoureuse» était à l'origine de leur «coup d'audace». Enfin, cet acte déraisonnable eut des conséquences négatives pour la cité, parce que la tyrannie d'Hippias s'aggrava, et ce n'est que quatre ans plus tard qu'Athènes en fut débarrassée par des gens sans accointances avec les pseudo-tyrannicides, à savoir les Alcméonides aidés des Lacédémoniens. Pareillement, et toujours contrairement à ce que croit le peuple athénien, Alcibiade n'était pas tyran en 415 ou, du moins, n'aspirait pas à la tyrannie lorsqu'il fut «liquidé politiquement», et les démagogues qui firent campagne contre lui agissaient non pour défendre la démocratie, mais pour des raisons personnelles : Alcibiade «les empêchait de prendre eux-mêmes solidement la direction du peuple» (VI 28, 2). Enfin, leur acte eut des conséquences néfastes pour la cité, qui, privée du concours d'Alcibiade, perdit la guerre en Sicile. Ces analogies entre les représentations *erronées* des événements de 415 et de ceux qui avaient eu lieu près d'un siècle auparavant justifient la digression aux yeux de Thucydide. Elle est donc bien une façon de souligner la faute de politique intérieure commise à l'égard d'Alcibiade. Quant au jugement de VI 15, 4, il est consacré principalement à attribuer la responsabilité de la catastrophe de Sicile au peuple athénien : «Effrayés de l'extrême mépris de la loi qu'il [Alcibiade] affectait personnellement dans sa manière de vivre, comme de la portée des vues qui se manifestaient successivement dans chacune des entreprises où il s'employait, les gens formant la masse, se persuadant qu'il aspirait à la tyrannie, se firent ses ennemis : et, bien que, pour la cité, il fût l'homme de guerre le plus capable qu'elle eût à sa disposition<sup>28</sup>, comme ils ne pouvaient, dans le privé, supporter ses façons, ils ne tardèrent pas à perdre Athènes en confiant les affaires à d'autres.» L'idée que la victoire aurait pu être remportée ou, au moins, la défaite largement évitée en Sicile sous le commandement d'Alcibiade n'est qu'implicite dans ce jugement ; l'essentiel y est bien les sentiments du peuple athénien à

son égard et surtout la faute commise qui a conduit Athènes à sa perte.

Certains événements des dernières années de la guerre du Péloponnèse permettent d'expliquer cette volonté de mettre en évidence la faute de 415. Un an après son retour, Alcibiade perd à nouveau sa stratégie sous prétexte que l'un de ses lieutenants a été défait à Notion. De plus, l'année suivante, les Athéniens, qui ont pourtant gagné la bataille des Arginuses, traduisent en justice les généraux vainqueurs. Ces événements qui s'ajoutent aux révoltes de 411 révèlent l'existence d'une crise du civisme athénien. Aussi, quand Athènes est forcée d'offrir sa reddition en 404, Thucydide est-il convaincu que les Athéniens n'ont pas tant succombé aux coups qui leur étaient portés qu'à ceux qu'ils se sont portés eux-mêmes du fait de leurs divisions<sup>29</sup>. Il en vient même à considérer que ce qui distinguait le comportement d'Alcibiade dans la première partie de sa carrière caractérise maintenant celui du peuple athénien tout entier: la pratique généralisée de la politique à des fins personnelles devient l'expression privilégiée de sa déraison<sup>30</sup>. Il est tenté alors de voir ce facteur primordial qui explique la chute d'Athènes à l'origine du désastre de Sicile, en ce sens que l'absence de civisme des démagogues qui firent campagne contre Alcibiade est cette fois représentative de celle du peuple athénien qui leur a emboîté le pas. C'est ce qu'il exprime dans son grand jugement de II 65 sur la valeur des prévisions de Périclès relatives à l'issue de la guerre: (11) «En elle [l'expédition], il faut dénoncer moins une erreur de jugement par rapport aux peuples attaqués que l'attitude de ceux qui l'avaient ordonnée [les démagogues]: au lieu de seconder, dans leurs décisions ultérieures, l'intérêt des troupes en campagne, ils pratiquèrent les intrigues personnelles à qui serait chef du peuple; ainsi, ils affaiblirent le ressort des armées [allusion à la décision de traduire Alcibiade en justice] et, pour la première fois, apportèrent dans l'administration de la ville le désordre de leurs luttes<sup>31</sup>.» Il est compréhensible, dès lors, que Thucydide ait jugé nécessaire de consacrer deux ajouts à dénoncer l'erreur de politique intérieure que constitue la campagne d'opinion de 415.

Maintenant que nous avons fait le tour de la réflexion de Thucydide sur Alcibiade et la politique athénienne, telle qu'elle se reflète dans son œuvre, passons à l'interprétation du troisième ajout, celui qui est l'objet principal de cet article.

Comme Thucydide n'était pas seul à condamner le mauvais procès fait à son personnage lors de l'expédition de Sicile, mais

que ce jugement venait à la bouche aussi de nombreux Athéniens<sup>32</sup>, les adversaires d'Alcibiade ne devaient pas manquer de se défendre et leur argumentation devait être la suivante : que nous ayons forcé Alcibiade à quitter son commandement et perdu la guerre en Sicile d'abord, en Grèce ensuite, revient au même que si nous l'avions gardé, car alors la démocratie aurait quand même été renversée, mais de l'intérieur, par ce tyran<sup>33</sup>. Bien sûr, Thucydide avait insisté, dans le récit ancien déjà, sur le fait qu'Alcibiade n'avait pas participé à la mutilation des Hermès, point qui avait été finalement établi par l'enquête, comme nous l'avons vu. Cependant, il n'avait pas contesté l'existence du «mépris de la loi» (*παρανομία*) de son personnage, mépris que les démagogues qualifiaient d'«antidémocratique» (*οὐ δημοτική*) et qu'ils alléguaien à l'appui de leurs accusations : «Comme dernier argument, ils alléguaien le mépris antidémocratique de la loi qui marquait toute sa conduite» (VI 28, 2). Dans un tel contexte, je crois qu'il faut entendre par là un refus de l'égalité démocratique. Or, au fil des années, à mesure que le souvenir des événements de 415 s'effaçait dans les mémoires, ce refus de l'égalité a sans doute été hissé au rang de preuve de ce qu'Alcibiade aspirait à la tyrannie. Par conséquent, pour que la campagne d'opinion contre lui constitue incontestablement une faute de politique intérieure, Thucydide doit démontrer qu'il n'en est rien. C'est à cela qu'est consacré le troisième ajout, ainsi qu'Alcibiade le déclare nettement : «Et il n'est pas injuste non plus de se refuser à l'égalité, quand on a de soi une haute opinion...» Un tel contenu correspond mal à des propos qui pourraient avoir été réellement prononcés par Alcibiade en 415 : en effet, au moment où il est censé parler, il n'est pas encore accusé d'aspirer à la tyrannie<sup>34</sup> – les affaires d'impiété n'ont pas encore éclaté – et il est au faîte de sa popularité. Son caractère général d'invraisemblance n'a cependant pas arrêté Thucydide ; au contraire, il l'a encore accentué en prêtant à Alcibiade des arguments qui, nous allons le voir, ne trouvent leur pertinence qu'au regard de la partie de sa carrière postérieure à la tenue de l'assemblée. Cette invraisemblance prouve que les Athéniens auxquels Alcibiade est censé s'adresser sont les substituts des Athéniens d'après 404 et que le véritable débat est entre Thucydide et l'opinion démocratique athénienne des années qui suivirent la défaite.

Sa justification comporte deux parties. La première (4) est un raisonnement dont voici la teneur : puisque les gens ordinaires ne partagent pas le sort des gens tombés dans le malheur, ils doivent

accepter d'être considérés comme inférieurs par les gens qui réussissent. Pour réclamer cette proportionnalité de traitement, Alcibiade se sert des concepts égalitaires *d'iσomoiρία* (ο κακῶς πράσσων πρὸς οὐδένα τῆς ξυμφορᾶς ισομοιρεῖ «celui qui ne réussit pas ne rencontre personne pour partager sa disgrâce») et *d'iσovoμία* (ἢ τὰ ίσα νέμων «ou bien qu'on fasse d'abord part égale»), qui sont propres à la démocratie athénienne. Ainsi donc, Alcibiade réclame paradoxalement le droit à l'inégalité au nom de l'égalité. Cependant, il faut se souvenir que les Grecs vivant dans un monde fondamentalement inégalitaire, l'inégalité des conditions leur semblait la règle, et l'égalité des droits politiques, l'exception. Par conséquent, il est compréhensible, parce que fondé du point de vue de leur mentalité, qu'Alcibiade en vienne à exiger non une égalité pure et simple, mais seulement une égalité entre le rapport d'homme ordinaire à homme tombé dans le malheur et celui d'homme qui réussit à homme ordinaire, lorsqu'il fait intervenir l'*iσomoiρία* et l'*iσovoμία* dans son raisonnement. Par contre, on peut reprocher à ce raisonnement de prêter à ces concepts une universalité qu'ils n'ont pas, leur domaine d'application étant, dans le cas particulier, strictement limité au fonctionnement institutionnel de la démocratie athénienne. L'idée en est certainement venue à Thucydide à cause des deux exils que connut Alcibiade : effectivement, aucun de ses concitoyens ne partagea son malheur, et celui-ci fut complet puisqu'il finit assassiné à l'instigation de Sparte en 404. Aussi les Athéniens, au nom même de l'*iσovoμία* et de l'*iσomoiρία*, auraient-ils dû accepter qu'Alcibiade se refuse à l'égalité et ne pas le rappeler à Athènes pour le juger.

La seconde partie (5) tient dans des considérations (*Oīδα...*) sur les gens qui réussissent (*τοὺς τοιούτους* représente τῶν εὑπραγούντων du paragraphe 4) et qui deviennent après leur mort l'orgueil (*αὐχησιν*) de leur cité, alors qu'ils lui ont été à charge (*λυπηρούς*) de leur vivant. Cette fois aussi, ces propos semblent anticiper sur la suite de sa destinée. Après 404, Thucydide pouvait penser, à la lumière du brillant prolongement que son personnage avait donné à sa carrière, qu'un jour ses concitoyens le tiendraient pour un homme «qui a brillé hors du commun» et qui est «l'orgueil» de leur cité, et le reconnaîtraient comme l'un des leurs «dont les actes furent grands». Sans doute même était-ce déjà le cas pour certains d'entre eux, car si les Athéniens avaient cru pouvoir se passer de lui une seconde fois en 406, leur erreur ressortait de ce qu'ils avaient perdu la guerre<sup>35</sup>. Dans cette perspective, il est compréhensible que la sorte de justice dont il est

question dans ce passage ne soit rendue aux hommes comme Alcibiade qu'après leur mort, puisqu'il avait été assassiné. De même, on conçoit pourquoi Thucydide parle de ces hommes «qui sont à charge à leurs pareils avant tout, mais à tous ceux aussi avec qui ils se trouvent en relation». Cette précision n'a pu lui venir à l'esprit que parce qu'il sait qu'Alcibiade sera forcé de fuir les Lacédémoniens pour échapper à son exécution, après avoir été leur conseiller (VIII 45, 1), et, pareillement, qu'après avoir été celui de Tissapherne, il sera jeté en prison par le satrape (Xénophon, *Helléniques*, I 1, 9). Il est même loisible de se demander si quelqu'un à Athènes, à Sparte, en Asie Mineure ou ailleurs encore ne s'est pas réclamé d'une parenté avec lui après sa mort. Ce fait, s'il était un jour établi, permettrait de rendre compte de l'idée insolite selon laquelle les gens comme Alcibiade laisseraient, «parmi les générations qui suivent, à certains la prétention, même inexacte, de leur être apparentés». Le souvenir s'en est perdu, semble-t-il, mais il pouvait être de notoriété publique à l'époque où écrit Thucydide, ce qui expliquerait qu'il ait songé à en faire un argument. Quoi qu'il en soit, le sens de cette deuxième partie est le suivant: il n'était pas injuste de la part d'Alcibiade de se refuser à l'égalité, parce que les Athéniens, un jour ou l'autre, reconnaîtraient d'eux-mêmes sa supériorité.

Le troisième ajout a donc une spécificité par rapport aux deux autres: loin de dénoncer l'existence de la faute de politique intérieure constituée par la campagne d'opinion contre Alcibiade, *il en établit l'existence* en montrant que son «mépris de la loi» (*παρανομία*) n'est pas «antidémocratique» (οὐ δημοτική) comme le voulaient les démagogues (VI 28, 2). Cette interprétation est confirmée par le jugement *ajouté* de VI 15, 4. A nouveau, il y est question de la *παρανομία* d'Alcibiade et Thucydide, qui, cette fois, ne se fait pas l'écho des accusations des démagogues, mais parle en son nom propre, utilise des termes très proches de ceux figurant en 28, 2<sup>36</sup>. On y relève, toutefois, une variation significative: la *παρανομία* d'Alcibiade est qualifiée par les mots κατὰ τὸ ἑαυτοῦ σῶμα, c'est-à-dire «dans l'ordre de sa propre personne». Cette expression n'est pas venue à l'esprit de Thucydide sans une intention précise: elle implique que «le mépris de la loi» d'Alcibiade n'était pas «antidémocratique», car il se manifestait dans la sphère privée de l'individu et non dans son action politique.

En insérant dans le discours d'Athènes d'Alcibiade l'ajout de VI 16, 4–5, Thucydide a incontestablement enlevé une partie de sa perfection littéraire à l'antilogie. Cependant, en montrant que la

campagne d'opinion organisée contre lui était une faute de politique intérieure même et y compris du point de vue des démocrates, Thucydide tentait de hausser son analyse des causes de la chute d'Athènes au-dessus des querelles partisanes et de lui donner une vérité universelle. Cette démarche est bien de l'écrivain qui se voulait avant tout l'historien impartial de la guerre du Péloponnèse.

Silvain BOCKSBERGER.

#### NOTES

<sup>1</sup> Sur le problème de la genèse de l'œuvre, on peut consulter l'article de O. Luschnat, *Thukydides*, dans *RE*, Suppl. XII (1971), col. 1183–1229.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet J. de Romilly, *Thucydide et l'impérialisme athénien*, Paris, 1947, 175, A.W. Gomme, *Some Passages in Thucydides*, Journal of Hellenic Studies, 71, 1951, 72 sq., article repris dans *More Essays in Greek History and Literature*, Oxford, 1962, 99 sq., ainsi que K.J. Dover dans A.W. Gomme, A. Andrewes and K.J. Dover *A Historical Commentary on Thucydides IV*, Oxford, 1970, 242–245.

<sup>3</sup> Cet article reprend une partie de la matière d'une étude intitulée *La figure d'Alcibiade dans l'œuvre de Thucydide* et présentée comme mémoire de licence en grec ancien. Les conseils que le Professeur F. Lasserre m'a généreusement donnés lors de sa rédaction m'ont permis d'en améliorer sensiblement la présentation.

<sup>4</sup> Je doute qu'il en existe beaucoup d'autres dans les livres siciliens. Seul me paraît sûr le passage où Thucydide insiste sur la résistance opposée par Athènes à ses ennemis après le désastre de 413, résistance dont l'ampleur surprit tous les Grecs (VII 28, 3). Pour une discussion de ce texte, voir J. de Romilly, *o.c.*, 179–180, et les références qu'elle donne.

<sup>5</sup> La dernière étude sur le discours d'Alcibiade, dans lequel figure cet ajout, est le commentaire de W. Kohl, *Die Redetriasis vor der sizilischen Expedition (Thukydides 6, 9–23)*, Meisenheim am Glan, 1977, 83–143. Cet ouvrage contient une bibliographie abondante à laquelle je renvoie le lecteur.

<sup>6</sup> En fait, l'ajout mord sur le paragraphe 6: les mots Ὡν ἐγὼ ὀρεγόμενος («Voilà ce que j'ambitionne») y appartiennent. Mais, pour simplifier la référence, ils sont considérés comme faisant partie du paragraphe 5.

<sup>7</sup> Les citations en français sont tirées avec l'accord de l'éditeur de l'excellente traduction de L. Bodin et J. de Romilly, *Thucydide, livres VI et VII*, Collection des Universités de France, Société d'Edition Les Belles-Lettres, Paris, 1956. Elle est cependant retouchée à quelques endroits en fonction des analyses proposées ici. Quant aux passages du livre II qui sont cités plus loin, ils sont empruntés sans modifications à J. de Romilly, *Thucydide, livre II*, Paris, 1962 (même collection).

<sup>8</sup> Une bonne étude à la fois précise et générale sur les antilogies et la dialectique subtile de Thucydide se trouve dans le chapitre intitulé *Discours antithétiques* dans J. de Romilly, *Histoire et raison chez Thucydide*, Paris, 1956, 180–239.

<sup>9</sup> Voir à ce sujet J. Hatzfeld, *Alcibiade*, Paris, 1940, 76 s.

<sup>10</sup> C'est ce qui explique que Thucydide, qui considère la politique du prédécesseur d'Alcibiade à la tête du peuple, Cléon, comme déraisonnable, dénigre systématiquement sa stratégie à l'occasion de l'affaire Pylos-Sphactérie, malgré qu'elle ait comporté des aspects indéniablement positifs pour Athènes.

<sup>11</sup> La théorie en est formulée explicitement par Périclès en II 60, 2–3 : «Je pense, en effet, quant à moi, qu'une cité sert mieux l'intérêt des particuliers en étant d'aplomb dans son ensemble que prospère en chacun de ses citoyens individuellement, mais chancelant collectivement. Car un homme peut voir sa situation prendre un cours favorable : si sa patrie va à la ruine, il n'en est pas moins entraîné dans sa perte ; tandis que, malheureux dans une cité heureuse, il se tire beaucoup mieux d'affaire.»

<sup>12</sup> J. de Romilly, *o. c.* (ci-dessus n. 8), 185, distingue, sur la base de ce qui reste de l'enseignement de Protagoras, quatre manières de réfuter un adversaire : la réfutation proprement dite, le recours à un argument de compensation et, «procédés plus décisifs», le renversement et *la rétorsion* : «Celle-ci laisse l'adversaire entièrement désarmé.»

<sup>13</sup> Cette sorte d'affection de l'esprit, littéralement «le désir d'avoir plus», se déclare chez les gens déraisonnables qui ont remporté des succès chanceux et les porte à sous-estimer les difficultés d'une campagne ou d'un combat. Par ailleurs, le fait qu'Alcibiade se prévale de son ὄργη prouve qu'il n'est pas raisonnable, puisque ce mot, opposé à γνώμη, dénote habituellement la déraison, dans l'œuvre de Thucydide. Enfin, la dernière phrase de cette première partie dans laquelle il conseille aux Athéniens de faire bon usage de sa jeunesse et de la τύχη («chance») de Nicias constitue une injonction funeste par le double renoncement aux éclaircissements de la raison qu'elle implique.

<sup>14</sup> Ce point est la conséquence logique des conceptions que Thucydide met en œuvre dans l'antilogie : si un individu qui ne se préoccupe que de son intérêt personnel montre par là qu'il n'est pas raisonnable, il y a toutes chances qu'il ne sache même pas gérer son patrimoine. Quant à la position personnelle de Nicias, elle est exactement celle qu'on attend. En cherchant à convaincre ses concitoyens de ne pas mettre sur pied l'expédition, il renonce délibérément à son mandat de stratège en Sicile. Il paraît donc subordonner son intérêt personnel à ce qu'il juge être l'intérêt commun. Cependant, en agissant de la sorte, il sait qu'il préserve son intérêt personnel bien compris, à savoir son patrimoine et sa vie, et c'est en leur nom qu'il s'exprime dans la première partie de son discours : (9, 1–2) «Et pourtant il y a là [à commander l'expédition] pour moi un grand honneur, et moins que tout autre, je crains pour ma personne tout en estimant que c'est encore être bon citoyen que de penser un peu à sa vie et à sa fortune : n'est-ce pas, en effet, la meilleure condition pour souhaiter, au nom d'un intérêt personnel, que la cité prospère? (...).»

<sup>15</sup> Ce n'est pas le lieu de présenter une analyse des parties de l'antilogie Nicias-Alcibiade-Nicias consacrées à l'expédition. Notons toutefois très grossièrement que l'une et l'autre argumentation se vérifie, celle d'Alcibiade, tant qu'Athènes a l'avantage, et celle de Nicias, dès le moment où elle le perd. Par contre, rien dans le discours d'Alcibiade ne fait pièce à l'argument de Nicias de 11, 1, selon lequel une victoire en Sicile ne serait à Athènes d'aucune utilité. Son silence à ce sujet a valeur non seulement d'aveu, mais confirme subtilement qu'il n'a à l'esprit que son intérêt personnel.

<sup>16</sup> *O. c.* (ci-dessus n. 8), 21–106.

<sup>17</sup> Ce rappel d'expressions, très typique du travail littéraire de Thucydide, a été aperçu par L. Bodin, *Alcibiade interprète à Sparte de l'appel des Syracusains au Péloponnèse*, Congrès de Strasbourg de l'Association Guillaume Budé, Actes du Congrès, Paris, 1939, 89–90.

<sup>18</sup> Pour l'attitude inverse de Nicias, cf. n. 14.

<sup>19</sup> L'existence d'un rapport explicatif entre les deux idées est marquée en grec par la particule γάρ («en effet»).

<sup>20</sup> Cf. n. 15.

<sup>21</sup> Il est impensable que ces mots aient été écrits en même temps que VI 15, 4, puisqu'il est question dans ce paragraphe de la haine qu'Alcibiade inspirait au peuple athénien.

<sup>22</sup> On pourrait rétorquer que le fait qu'Alcibiade cherche à gagner de l'argent en Sicile n'explique pas qu'il trahisse à Sparte. Je crois qu'on ferait alors bon marché de la réflexion sophistique de Thucydide: ce qui l'intéresse dans l'idée qu'Alcibiade cherche à gagner de l'argent en Sicile, c'est la déraison que cette démarche implique, non la démarche elle-même, dont l'existence ne pouvait être établie en l'absence d'un aveu bien improbable de l'intéressé lui-même.

<sup>23</sup> Dans le conseil des généraux à Rhégion, l'avis d'Alcibiade est le plus mauvais des trois, même s'il est adopté au titre de compromis par ses deux collègues. Voir à ce sujet J. Hatzfeld, *o. c.*, 197 s.

<sup>24</sup> Ce récit est exactement celui que E. Delebecque appelle le «récit nouveau» dans *Thucydide et Alcibiade*, Aix-en-Provence, 1965, 77–126, 131–155 et 163–169. Selon cet auteur, la fonction du «récit nouveau» serait de montrer qu'Alcibiade n'est pour rien dans la révolution des Quatre-Cents. Cette thèse est, à mon avis, irrecevable, parce que toutes les données qu'E. Delebecque utilise dans sa démonstration sont susceptibles d'une autre interprétation, en général plus naturelle, et qu'il est inconcevable que l'œuvre de Thucydide devienne tout à coup l'apologie de l'action politique d'Alcibiade au mépris de son intention d'ensemble, qui est de relater l'histoire de la guerre entre Sparte et Athènes. Quoi qu'il en soit, ces interprétations contestables ne me semblent pas justifier que l'on sous-estime la valeur de ses recherches sur la *structure* du livre VIII.

<sup>25</sup> Le mot «retour» (*κάθοδος*) est utilisé chaque fois qu'il est question du rappel d'Alcibiade, soit en 47, 1; 76, 7; 81, 1; 83, 1 et 87, 1. Cet abus de langage systématique révèle que Thucydide a connaissance de son véritable retour: ce n'est que rétrospectivement que l'un a pu être pris pour l'autre. Ce point est important pour la datation de cette partie du livre VIII.

<sup>26</sup> Thucydide faisant l'histoire du conflit entre Sparte et Athènes, il ne s'intéresse aux événements d'ordre intérieur des cités concernées que s'ils affectent le cours de la guerre.

<sup>27</sup> Thucydide veut montrer dans la digression qu'«il n'y a rien d'exact dans ce que les Athéniens, comme les autres, racontent eux-mêmes de leurs tyrans et de cet événement [l'assassinat d'Hipparque]» (54, 1).

<sup>28</sup> Je m'écarte ici de la traduction Bodin-de Romilly, qui écrivent «bien que, pour la cité, il eût pris les meilleures dispositions relatives à la guerre». Celle que je propose s'inspire des remarques de K.J. Dover dans A.W. Gomme, A. Andrewes and K.J. Dover, *o. c.*, 245, qui rend διατίθενται par «handle», «treat», et fait de

κράτιστα un adverbe. Parce qu'elle tient compte de la valeur aspectuelle de l'aoriste διαθέντι, elle me semble plus fidèle à ce qu'a écrit Thucydide, qui ne fait pas référence à une campagne militaire (et surtout pas aux premières opérations en Sicile), mais au *fait* que représentent pour lui les compétences exceptionnelles d'Alcibiade en matière de conduite de la guerre.

<sup>29</sup> Voir II 65, 12: «Les Athéniens ne cédèrent qu'aux coups qu'ils se portèrent eux-mêmes du fait de leurs conflits privés.»

<sup>30</sup> Voir II 65, 7: «... en outre, pour servir leurs ambitions privées et leurs profits privés, ils [les Athéniens] prirent, dans un domaine en apparence étranger à la guerre [la politique intérieure], des mesures aussi mauvaises pour eux-mêmes que pour leurs alliés: leur réussite devait plutôt apporter aux individus de l'honneur et des avantages, mais leur échec entraînait pour la cité des conséquences fâcheuses dans l'ordre de la guerre.»

<sup>31</sup> Le lecteur aura remarqué que ce paragraphe et ceux cités dans les notes 29 et 30 font partie du même jugement de II 65. Le manque de place ne m'a pas permis d'en donner une analyse plus détaillée qui fasse mieux apparaître comment Thucydide passe dans ce texte du général au particulier, soit d'erreurs dans l'ordre de la guerre à l'expédition de Sicile, et de l'incivisme du peuple athénien à celui des démagogues.

<sup>32</sup> «Les gens [les Athéniens] se disaient que l'on n'aurait pas échoué en Sicile et qu'aucune autre de leurs espérances n'aurait été déçue s'ils avaient laissé Alcibiade à la tête des affaires d'alors et de cette grande armée, puisqu'à présent, ayant pris en charge la ville presque chassée de la mer, sur terre à peine maîtresse de ses faubourgs et déchirée au-dedans par les factions, il l'avait relevée de la triste et humiliante condition où elle se trouvait, et, non content de lui restituer l'empire de la mer, la rendait encore sur terre partout victorieuse de ses ennemis.» (Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, 32, 4, traduction de R. Flacelière.)

<sup>33</sup> Aucun témoignage que ce raisonnement ait été tenu ne figure dans nos sources, mais il se laisse déduire logiquement des faits. C'est ainsi que W.S. Ferguson écrit dans la *Cambridge Ancient History*, 5, Cambridge, 1927, 354: «Had Athens been able to trust him he might have saved her Empire and destroyed her liberty.»

<sup>34</sup> Cela n'empêche pas Thucydide, au demeurant, de faire une allusion au conflit encore en gestation entre Alcibiade et le peuple athénien dans l'état ancien du discours d'Athènes. Dans un passage de la première partie, Alcibiade parle de ses liturgies qui sont l'objet de la jalouse de ses concitoyens, mais manifestent la puissance de la cité (VI 16, 3).

<sup>35</sup> «Ils [les Athéniens] déploraient, en les repassant dans leur mémoire, leurs fautes et leurs erreurs, dont la plus grande était à leurs yeux le deuxième accès de colère qu'ils avaient eu contre Alcibiade. Il avait été rejeté sans aucun tort de sa part, et, sous prétexte qu'ils en voulaient à un sous-ordre qui avait perdu honteusement quelques vaisseaux, ils avaient eux-mêmes plus honteusement encore enlevé à la ville le meilleur et le plus vaillant de ses stratèges.» (Plutarque, *o. c.*, 38, 1-2).

<sup>36</sup> Comparer τὴν ἄλλην αὐτοῦ (Alcibiade) ἐς τὰ ἐπιτηδεύματα οὐ δημοτικὴν παρανομίαν (28, 2) et τῆς τε κατὰ τὸ ἔαντοῦ σῶμα παρανομίας ἐς τὴν δίαιταν (15, 4).